

Ecrit par le 23 janvier 2026

# Saint-Didier : Gilles Vève annonce sa candidature aux municipales



**Gilles Vève et son équipe d’élus municipaux avaient convié le samedi 17 janvier l’ensemble des habitants du village de Saint-Didier à la traditionnelle cérémonie des vœux à la Salle des fêtes. Ce fut l’occasion pour le premier magistrat d’annoncer sa candidature aux élections municipales de mars prochain, pour un quatrième mandat.**

Gilles Vève a commencé son intervention à la population sur le contexte géopolitique très compliqué de ce début d’année 2026, avec un affaiblissement de l’Europe et une montée de trois puissances mondiales, les États-Unis, la Chine et la Russie. « Cette cérémonie de vœux permet de partager ensemble un moment d’échange et de convivialité dans notre village qui se caractérise par une bonne qualité de vie. »

Le maire a ensuite remercié l’ensemble des commerçants qui répondent toujours présents aux

Ecrit par le 23 janvier 2026

sollicitations de la mairie et assure une dynamique permanente tout au long de l'année. Les bénévoles associatifs, indispensables à la bonne dynamique de la vie du village, ont également été mis en avant, autour des activités cultuelles, solidaires, cognitives, sportives, culturelles et artistiques comme la Bibliothèque du village qui a fêté ses 75ans en 2025, le Tennis club, le club des Mollets pétillants qui organise chaque année le renommé trail en octobre avec 600 participants en 2025 ou encore le Comité des fêtes qui a mis en place une soirée Téléthon en décembre dernier ayant rapporté pas moins de 5600 €. Sans oublier l'équipe féminine du Club de foot Saint Didier-Espérance pernoise qui est arrivé en 16e de finale de la Coupe de France et a joué contre l'équipe professionnelle du RC Strasbourg, ne s'inclinant que 2 à 0, après un très beau parcours.

### **Les dépenses du village**

« Pour poursuivre sur l'année écoulée, concernant les dépenses, je porte à votre connaissance les investissements significatifs réalisés durant l'année, à savoir » :

- 26 000 € pour l'amélioration des routes, les travaux de rénovation des voiries (réseau pluvial, protection des piétons, poteau incendie, barrières notamment)
- 23 000 € pour la vidéo protection avec l'installation de nouvelles cameras avenue des Garrigues et chemin du Moulin à l'huile ce qui porte aujourd'hui notre parc de caméras à plus de 35
- 15 000 € pour informer le public avec l'installation de 2 bornes tactiles
- 22 000 € pour l'éclairage public (rénovations des postes de dessertes et poursuite de la mise en place des leds)
- 72 000 € pour installation de 3 ralentisseurs, anti-véhicules béliers, sur le Cours
- 20 000 € pour l'achat d'une balayeuse d'occasion
- 80 000 € pour la réfection de la toiture de l'école
- 36 000 € pour la pose de panneaux photovoltaïques avec une production d'électricité autoconsommée dans les bâtiments communaux de l'école

S'ajoutent à ces réalisations les 2 conventions signées avec la commune de la Roque-sur-Pernes (restaurant scolaire préparation et portage des repas et police pluri-communale)

### **Une nouvelle salle d'exposition**

« Le village est connu et reconnu pour la qualité et la diversité de ses animations. » En 2025, la nouvelle salle des expositions municipale des Bains-douches acquise par la mairie située en haut du Cours a renforcé cela. Enfin, le maire a tenu à remercier Orietta qui perpétue la tradition de la crèche en Provence.

### **Des projets pour 2026**

« Concernant le PLU, lors de la dernière réunion publique, Mr Poulain, l'urbaniste chargé du projet, et moi-même nous vous indiquions que l'État suite à l'avis de la CDPENAF, avait émis un avis défavorable. Nous consommons trop d'espace et de fait notre PLU n'était pas compatible avec la loi Climat et Résilience et notamment la ZAN, Zéro Artificialisation Nette. Ce dossier doit être repris et j'ai aussi entendu les inquiétudes de certains riverains. On va donc retravailler non seulement pour être en phase avec la ZAN mais pour aussi rassurer les riverains. Il y aura bien entendu d'autres réunions publiques

Ecrit par le 23 janvier 2026

pour échanger sur cette nouvelle version. »



Gilles Vève a prononcé les vœux à la population en présence de son équipe municipale. ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

### Trois chantiers à venir

Le Parc du Tinel qui comportera des stationnements paysagers, la rénovation de la salle des fêtes et celle des anciens locaux techniques. Tels sont les trois projets à venir, structurants pour la commune. « Nous avons travaillé en 2025 sur ces 3 dossiers avec des cabinets d'études. Ces derniers ont fait l'objet d'un chiffrage (locaux techniques : 690 500€, salle Polyvalente : 1 287 000€, et le Parc public Tinel : 911 170€). Nous avons délibéré lors du dernier Conseil municipal pour les demandes de subventions avec l'objectif d'obtenir un cofinancement à hauteur d'au-moins 50% sans quoi ces projets ne pourront être réalisés. Ces projets structurants pour Saint-Didier s'inscrivent complètement dans la démarche 'Village d'Avenir' pour laquelle Saint-Didier a été retenu par l'Etat. Les appels d'offre auprès des entreprises vont maintenant être lancés pour démarrer les travaux. »

Le maire (SE) a conclu son discours en annonçant sa candidature aux prochaines élections municipales en conduisant une liste en partie renouvelée. « Les communes sont robustes, elles sont à la fois le rempart mais aussi le dernier refuge », a conclu Gilles Vève.

Ecrit par le 23 janvier 2026



La salle des fêtes de Saint-Didier était pleine pour l'occasion. ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi